

**TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LA LISTE DES MATIERES PREMIERES EXONEREES ET LE TARIF DOUANIER**

Liste des matières premières intégrant un processus de fabrication	Tarif douanier
<b>Catégorie Viandes et abats comestibles</b>	<b>02 Viandes et abats comestibles</b>
Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées	<b>02.03</b> Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées
Viandes des animaux des espèces ovine ou caprine, fraîches, réfrigérées ou congelées	<b>02.04</b> Viandes des animaux des espèces ovine ou caprine, fraîches, réfrigérées ou congelées
Abats comestibles des animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, Morceaux et abats de volailles de l'espèce Gallus domesticus, congelés	<b>02.06</b> Abats comestibles des animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, <b>02.07.14.00</b> Morceaux et abats de volailles de l'espèce Gallus domesticus, congelés
Dindes et dindons, non découpés en morceaux, congelés	<b>02.07.25.00</b> Dindes et dindons, non découpés en morceaux, congelés
Morceaux et abats de dindes et dindons, congelés	<b>02.07.27.00</b> Morceaux et abats de dindes et dindons, congelés
Autres morceaux de carnards congelés	<b>02.07.45.00</b> Autres morceaux de carnards congelés
Autres morceaux d'oies congelés	<b>02.07.55.00</b> Autres morceaux d'oies congelés
Pintades	<b>02.07.60.00</b> Pintades
Autres viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés	<b>02.08</b> Autres viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés
<b>Catégorie Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques</b>	<b>03 Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques</b>
Filets de saumons du Pacifique, de l'Atlantique et du Danube, frais ou réfrigérés	<b>03.04.41.00</b> Filets de saumons du Pacifique, de l'Atlantique et du Danube, frais ou réfrigérés
Filets de saumons du Pacifique, de l'Atlantique et du Danube, congelés	<b>03.04.81.00</b> Filets de saumons du Pacifique, de l'Atlantique et du Danube, congelés
<b>Catégorie Lait et produits de laiterie; oeufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles</b>	<b>04 Lait et produits de laiterie; oeufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine</b>
Lait et crème de lait, non concentrées, ni additionnées de sucre ou d'autres édulcorants, longue conservation UHT en conditionnement, d'un volume égal ou supérieur à 5 litres	<b>04.01.40.90</b> Lait et crème de lait, non concentrées, ni additionnées de sucre ou d'autres édulcorants, longue conservation UHT en conditionnement d'un volume égal ou supérieur à 5 litres
Lait et crème de lait, non concentrées, ni additionnées de sucre ou d'autres édulcorants, longue conservation UHT en conditionnement d'un volume égal ou supérieur à 5 litres, d'une teneur en poids de matières grasses excédant 10%,	<b>04.01.50.90</b> Lait et crème de lait, non concentrées, ni additionnées de sucre ou d'autres édulcorants, longue conservation UHT en conditionnement d'un volume égal ou supérieur à 5 litres, d'une teneur en poids de matières grasses excédant 10%
Beurre et autres matières grasses provenant du lait ; pâtes à tartiner laitières	<b>04.05</b> Beurre et autres matières grasses provenant du lait; pâtes à tartiner laitières
Fromages râpés ou en poudre, de tous types	<b>04.06.20.00</b> Fromages râpés ou en poudre, de tous types
<b>Catégorie Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs</b>	<b>05 Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs</b>
Soies de porc ou de sanglier et déchets de ces soies	<b>05.02.10.00</b> Soies de porc ou de sanglier et déchets de ces soies
Autres soies de porc ou de sanglier ; poils de blaireau et autres poils pour la brosse ; déchets de ces soies ou poils	<b>05.02.90.00</b> Autres soies de porc ou de sanglier ; poils de blaireau et autres poils pour la brosse ; déchets de ces soies ou poils
Crins et déchets de crins, même en nappes avec ou sans support	<b>05.03.00.00</b> Crins et déchets de crins, même en nappes avec ou sans support
Boyaux, vessies et estomacs d'animaux, entiers ou en morceaux, autres que ceux de poissons, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé	<b>05.04.00.00</b> Boyaux, vessies et estomacs d'animaux, entiers ou en morceaux, autres que ceux de poissons, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
Autres coquillages vides bruts ou simplement préparés (autres que nacre, troca, burgau, bécotiers)	<b>05.08.00.90</b> Autres coquillages vides bruts ou simplement préparés (autres que nacre, troca, burgau, bécotiers)
Ambre gris, castoréum, civette, musc ; cantharides ; bile ; glandes et autres subst. d'origine animale pour la préparation de produits pharmaceutiques, fraîches, réfrigérées, congelées ou autrement conservées de façon provisoire	<b>05.10.00.00</b> Ambre gris, castoréum, civette, musc ; cantharides ; bile ; glandes et autres subst. d'origine animale pour la préparation de produits pharmaceutiques, fraîches, réfrigérées, congelées ou autrement conservées de façon provisoire
<b>Catégorie Fruits comestibles, écorces d'agrumes ou de melons</b>	<b>08 Fruits comestibles, écorces d'agrumes ou de melons</b>
Noix de macadamia en conditionnement d'un poids égal ou supérieur à 5 kg	<b>08.02.32.00</b> Noix de macadamia en conditionnement d'un poids égal ou supérieur à 5 kg
Fraises, non cuites ou cuites à l'eau ou à la vapeur, congelées, même additionnées de sucre ou d'autres édulcorants	<b>08.11.10</b> Fraises, non cuites ou cuites à l'eau ou à la vapeur, congelées, même additionnées de sucre ou d'autres édulcorants
Framboises, mûres de ronce ou de mûrier, mûres-framboises et groseilles à grappes ou à maquereau, non cuites ou cuites à l'eau ou à la vapeur, congelées, même additionnées de sucre ou d'autres édulcorants	<b>08.11.20</b> Framboises, mûres de ronce ou de mûrier, mûres-framboises et groseilles à grappes ou à maquereau, non cuites ou cuites à l'eau ou à la vapeur, congelées, même additionnées de sucre ou d'autres édulcorants
Autres fruits comestibles, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants (autres que des fraises, des framboises, des mûres de ronce ou de mûrier, des mûres-framboises et des groseilles à grappes ou à maquereau)	<b>08.11.90</b> Autres fruits comestibles, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants (autres que des fraises, des framboises, des mûres de ronce ou de mûrier, des mûres-framboises et des groseilles à grappes ou à maquereau)
<b>Catégorie Café, thé, maté et épices</b>	<b>09 Café, thé, maté et épices</b>
Poivre (du genre piper) ; piments du genre capsicum ou du genre pimenta, séchés ou broyés ou pulvérisés	<b>09.04</b> Poivre (du genre piper) ; piments du genre capsicum ou du genre pimenta, séchés ou broyés ou pulvérisés
Cannelles et fleurs de cannellier	<b>09.06</b> Cannelles et fleurs de cannellier
Girofles (antofles, clous et griffes), non broyés ni pulvérisés	<b>09.07.10.00</b> Girofles (antofles, clous et griffes), non broyés ni pulvérisés
Girofles (antofles, clous et griffes) broyés ou pulvérisés	<b>09.07.20.00</b> Girofles (antofles, clous et griffes) broyés ou pulvérisés
Noix muscades, macis, amomes et cardamomes	<b>09.08</b> Noix muscades, macis, amomes et cardamomes
Graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin, de carvi ; baies de genièvre	<b>09.09</b> Graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin, de carvi ; baies de genièvre
Gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry et autres épices	<b>09.10</b> Gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry et autres épices
<b>Catégorie Céréales</b>	<b>10 Céréales</b>
Froment (blé) dur, autre que de semence	<b>10.01.19.00</b> Froment (blé) dur, autre que de semence
Froment (blé) tendre et méteil, autre que de semence	<b>10.01.99.00</b> Froment (blé) tendre et méteil, autre que de semence
Orge, autre que de semence	<b>10.03.90.00</b> Orge, autre que de semence
Maïs, autre que de semence	<b>10.05.90.00</b> Maïs, autre que de semence
Sorgho à grains, autre que de semence	<b>10.07.90.00</b> Sorgho à grains, autre que de semence
Sarrasin	<b>10.08.10.00</b> Sarrasin
Millet, autre que de semence	<b>10.08.29.00</b> Millet, autre que de semence
Alpiste	<b>10.08.30.00</b> Alpiste
Autres céréales (autres que du froment (blé), du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)	<b>10.08.90.00</b> Autres céréales (autres que du froment (blé), du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)
<b>Catégorie Produits de la minoterie ; malt ; amidons et féculés ; insulines ; gluten de froment</b>	<b>11 Produits de la minoterie ; malt ; amidons et féculés ; insulines ; gluten de froment</b>
Gruaux, semoules et agglomérés sous forme de pellets, de céréales	<b>11.03</b> Gruaux, semoules et agglomérés sous forme de pellets, de céréales
Grains de céréales autrement travaillés (mondés, aplatis, en flocons, perlés, tranchés ou concassés, par exemple), à l'excl. du riz du n° 10.06 ; germes de céréales, entiers, aplatis en flocons ou moulus	<b>11.04</b> Grains de céréales autrement travaillés (mondés, aplatis, en flocons, perlés, tranchés ou concassés, par exemple), à l'excl. du riz du n° 10.06 ; germes de céréales, entiers, aplatis en flocons ou moulus

**TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LA LISTE DES MATIERES PREMIERES EXONEREES ET LE TARIF DOUANIER**

Liste des matières premières intégrant un processus de fabrication	Tarif douanier
Malt non torréfié	11.07.10.00 Malt non torréfié
Malt torréfié	11.07.20.00 Malt torréfié
Amidons et féculés ; inuline	11.08 Amidons et féculés ; inuline
Gluten de froment (blé), même à l'état sec	11.09.00.00 Gluten de froment (blé), même à l'état sec
<b>Catégorie Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages</b>	<b>12 Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages</b>
Graines de tournesol, même concassées	12.06.00.00 Graines de tournesol, même concassées
Cônes de houblon, non broyés, ni moulus ni sous forme de pellets	12.10.10.00 Cônes de houblon, non broyés, ni moulus ni sous forme de pellets
Cônes de houblon, broyés, moulus ou sous forme de pellets ; lupuline	12.10.20.00 Cônes de houblon, broyés, moulus ou sous forme de pellets ; lupuline
Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou similaires, frais, réfrigérés congelés ou séchés, même coupés, concassés ou pulvérisés	12.11 Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou similaires, frais, réfrigérés congelés ou séchés, même coupés, concassés ou pulvérisés
Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne	12.14.10.00 Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne
Rutabagas, betteraves fourragères, racines fourragères, foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers similaires (autres que de la farine de luzerne ainsi que des agglomérés sous forme de pellets)	12.14.90.00 Rutabagas, betteraves fourragères, racines fourragères, foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers similaires (autres que de la farine de luzerne ainsi que des agglomérés sous forme de pellets)
<b>Catégorie Gommés, résines et autres sucres et extraits végétaux</b>	<b>13 Gommés, résines et autres sucres et extraits végétaux</b>
Sucres et extraits végétaux ; matières pectiques, pectinates et pectates ; agar-agar et autres mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés	13.02 Sucres et extraits végétaux ; matières pectiques, pectinates et pectates ; agar-agar et autres mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés
<b>Catégorie Matières à tresser et autres produits d'origine végétale</b>	<b>14 Matières à tresser et autres produits d'origine végétale</b>
Rotins, destinés au montage, à la fabrication de meubles tels que sièges et autres meubles des positions 9401 et 9403	14.01.20.00 Rotins, destinés au montage, à la fabrication de meubles des positions 9401 et 9403
<b>Catégorie Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leurs dissociations; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale</b>	<b>15 Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leurs dissociations; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale</b>
Graisses et huiles de poissons et leurs fractions, autres que les huiles de foies	15.04.20.00 Graisses et huiles de poissons et leurs fractions, autres que les huiles de foies
Graisses de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline	15.05.00.00 Graisses de suint et substances grasses dérivées, y compris la lanoline
Autres graisses et huiles animales et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	15.06.00.00 Autres graisses et huiles animales et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
Huile de soja et ses fractions, même raffinée, mais non chimiquement modifiée (autre que l'huile de soja brute et de l'huile de soja épurée ou raffinée)	15.07.90.90 Huile de soja et ses fractions, même raffinée, mais non chimiquement modifiée (autre que l'huile de soja brute et de l'huile de soja épurée ou raffinée)
Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	15.11 Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées
Huile brute de palme raffinée	15.11.10.00 Huile brute de palme raffinée
Autres huiles de palme raffinée	15.11.90.00 Autres huiles de palme raffinée
Graisses et huiles animales ou végétales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées	15.16.20.00 Graisses et huiles animales ou végétales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées
Margarine ; mélanges ou préparations alimentaires de graisses ou végétales ou de fractions de différentes graisses ou huiles du présent chapitre, autres que les graisses et huiles alimentaires ou végétales et leurs fractions du n° 15.16	15.17 Margarine ; mélanges ou préparations alimentaires de graisses ou végétales ou de fractions de différentes graisses ou huiles du présent chapitre, autres que les graisses et huiles alimentaires et leurs fractions du n° 15.16
Graisses et huiles animales ou végétales et leurs fractions, cuites, oxydées, déshydratées, sulfurées, soufflées, standolisées ou autrement modifiées chimiquement, à l'exclusion de celle du 15.16 ; mélanges ou préparations non alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions de différentes graisses ou huiles du présent chapitre, non dénommés ni compris ailleurs	15.18.00.00 Graisses et huiles animales ou végétales et leurs fractions, cuites, oxydées, déshydratées, sulfurées, soufflées, standolisées ou autrement modifiées chimiquement, à l'exclusion de celle du n° 15.16 ; mélanges ou préparations non alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions de différentes graisses ou huiles du présent chapitre, non dénommés ni compris ailleurs
Acide palmitique, acide stéarique, leurs sels et leurs esters	15.19.11.00 Acide palmitique, acide stéarique, leurs sels et leurs esters
Glycérol brut et lessives glycérolineuses (huiles acides de raffinage)	15.19.20.00 Glycérol brut et lessives glycérolineuses (huiles acides de raffinage)
Glycérine brute ; eaux et lessives glycérolineuses	15.20.00.00 Glycérine brute ; eaux et lessives glycérolineuses
Autres glycérine brute ; eaux et lessives glycérolineuses y.c. glycérine synthétique	15.20.90.00 Autres glycérine brute ; eaux et lessives glycérolineuses y.c. glycérine synthétique
<b>Catégorie Sucres et sucreries</b>	<b>17 Sucres et sucreries</b>
Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide	17.01 Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide
Autres sucres, y compris le lactose, le maltose, le glucose et le fructose (levulose) chimiquement purs, à l'état solide ; sirops de sucres sans addition d'aromatants ou de colorants; succédanés du miel, même mélangés de miel naturel ; sucres et mélasses caramélisés	17.02 Autres sucres, y compris le lactose, le maltose, le glucose et le fructose (levulose) chimiquement purs, à l'état solide ; sirops de sucres sans addition d'aromatants ou de colorants; succédanés du miel, même mélangés de miel naturel ; sucres et mélasses caramélisés
Autres, y compris le sucre inverti (ou interverti) et les autres sucres et sirops de sucres contenant en poids à l'état sec 50 % de fructose	17.02.90.00 Autres, y compris le sucre inverti (ou interverti) et les autres sucres et sirops de sucres contenant en poids à l'état sec 50 % de fructose
Autres mélasses résultant de l'extraction ou du raffinage du sucre (autres que mélasses de canne)	17.03.90.00 Autres mélasses résultant de l'extraction ou du raffinage du sucre (autres que mélasses de canne)
Autres sucreries sans cacao, y compris le chocolat blanc (autres que des gommés à mâcher(chewing-gum), même enrobées de sucre)	17.04.90.00 Autres sucreries sans cacao, y compris le chocolat blanc (autres que des gommés à mâcher(chewing-gum), même enrobées de sucre)
<b>Catégorie Cacao et ses préparations</b>	<b>18 Cacao et ses préparations</b>
Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	18.05.00.00 Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
Poudre de cacao, avec addition de sucre ou d'autres édulcorants, présentée en emballages de plus de 1 kg.	18.06.10.90 Poudre de cacao, avec addition de sucre ou d'autres édulcorants, présentée en emballages de plus de 1 kg.
Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide, pâteux ou en poudres, granulés ou simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg	18.06.20.00 Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide, pâteux ou en poudres, granulés ou simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg
Chocolat en granulés, présenté en emballages de plus de 2 kg.	18.06.90.90 Chocolat en granulés, présenté en emballages de plus de 2 kg.
<b>Catégorie Préparations à base de céréales, de farines, de féculés ou de lait ; pâtisseries</b>	<b>19 Préparations à base de céréales, de farines, de féculés ou de lait ; pâtisseries</b>

**TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LA LISTE DES MATIERES PREMIERES EXONEREES ET LE TARIF DOUANIER**

Liste des matières premières intégrant un processus de fabrication	Tarif douanier
Extraits de malt ; préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant moins de 40 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, non dénommées ni comprises ailleurs ; préparations alimentaires de produits des n° 04.01 à 04.04, ne contenant pas de cacao ou contenant moins de 5% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, non dénommées ni comprises ailleurs	<b>19.01</b> Extraits de malt ; préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant moins de 40 % en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, non dénommées ni comprises ailleurs ; préparations alimentaires de produits des n° 04.01 à 04.04, ne contenant pas de cacao ou contenant moins de 5% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, non dénommées ni comprises ailleurs
<b>Catégorie Préparation de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes</b>	<b>20 Préparation de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes</b>
Fruits et autres parties comestibles de plantes, autrement préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool, non dénommées ni comprises ailleurs	<b>20.08</b> Fruits et autres parties comestibles de plantes, autrement préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool, non dénommées ni comprises ailleurs
Concentrés d'orange congelés, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	<b>20.09.11.00</b> Concentrés d'orange congelés, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou
Concentrés de raisin y.c. les moûts de raisin, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants,	<b>20.09.19.00</b> Concentrés d'orange, non congelés et non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix supérieur à 20 <b>20.09.61.00</b> Concentrés de raisin y.c. les moûts de raisin, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix n'excédant pas 30
Concentrés de pomme, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	<b>20.09.69.00</b> Concentrés de raisin y compris les mouts de raisin, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix supérieur à 30 <b>20.09.71.00</b> Concentrés de pomme, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix n'excédant pas 20 <b>20.09.79.00</b> Concentrés de pomme, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur brix supérieur à 20
Concentrés de tout autre fruit ou légume : airelle rouge (vaccinium macrocarpon, vaccinium	<b>20.09.81</b> Concentrés d'airelle rouge (vaccinium macrocarpon, vaccinium oxycoccos, vaccinium
Concentrés de tout autre fruit ou légume, non fermenté, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants (autres que les jus d'orange, de pamplemousse, de pomelo, d'agrumes, d'ananas, de tomates, de raisins (y compris les moûts), de pommes)	<b>20.09.89</b> Concentrés de tout autre fruit ou légume, non fermenté, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants (autres que les jus d'orange, de pamplemousse, de pomelo, d'agrumes, d'ananas, de tomates, de raisins (y compris les moûts), de pommes)
Concentrés de mélange de jus de fruits ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	<b>20.09.90.00</b> Concentrés de Mélange de jus de fruits ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
<b>Catégorie Préparations alimentaires diverses</b>	<b>21 Préparations alimentaires diverses</b>
Extraits, essences et concentrés de café, de thé ou de maté et préparations à base de ces produits ou à base de café, thé ou maté ; chicorée torréfiée et autres succédanés torréfiés du café et leurs extraits, essences et concentrés	<b>21.01</b> Extraits, essences et concentrés de café, de thé ou de maté et préparations à base de ces produits ou à base de café, thé ou maté ; chicorée torréfiée et autres succédanés torréfiés du café et leurs extraits, essences et concentrés
Levures (vivantes ou mortes) ; autres micro-organismes monocellulaires morts (à l'excl. des	<b>21.02</b> Levures (vivantes ou mortes) ; autres micro-organismes monocellulaires morts (à l'excl.
Levures mortes ; autres micro-organismes monocellulaires morts utilisées pour la	<b>21.02.20.10</b> Levures mortes ; autres micro-organismes monocellulaires morts utilisées pour la
Préparations alimentaires non dénommées ni comprises ailleurs	<b>21.06</b> Préparations alimentaires non dénommées ni comprises ailleurs
<b>Catégorie Boissons, liquides alcooliques et vinaigres</b>	<b>22 Boissons, liquides alcooliques et vinaigres</b>
Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80% vol ou plus ;	<b>22.07</b> Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80% vol ou plus ;
Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80% vol ou plus ; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres, destinés à la fabrication de la parfumerie alcoolique	<b>22.07.10.20</b> Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80% vol ou plus ; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres, destinés à la fabrication de la parfumerie alcoolique
<b>Catégorie Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux</b>	<b>23 Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux</b>
Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de poissons ou de crustacés, de	<b>23.01.20.00</b> Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de poissons ou de
Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage,	<b>23.02.10.00</b> Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du
Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz	<b>23.02.20.00</b> Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz
Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de froment	<b>23.02.30.00</b> Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de froment
Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des céréales (à l'excl. du maïs et du froment)	<b>23.02.40.00</b> Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des céréales (à l'excl. du maïs et du froment)
Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses	<b>23.02.50.00</b> Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses
Touteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja	<b>23.04.00.00</b> Touteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja
Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou graines de lin	<b>23.06.20.00</b> Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou graines de lin
Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou graines de tournesol	<b>23.06.30.00</b> Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou graines de tournesol
Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou graines de coton, de lin, de tournesol, de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, ainsi que de l'extraction de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)	<b>23.06.90.00</b> Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou graines de coton, de lin, de tournesol, de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, ainsi que de l'extraction de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)
Autres préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux (excl. pour poules pondeuses, poulets de chair, porcs, chevaux, lapins et vaches)	<b>23.09.90.90</b> Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux (excl. pour poules pondeuses, poulets de chair, porcs, chevaux, lapins et vaches)
<b>Catégorie Sel, soufre, terres et pierres, plâtres, chaux et ciment</b>	<b>25 Sel, soufre, terres et pierres, plâtres, chaux et ciment</b>
Sel ( y compris le sel préparé pour la table et le sel dénaturé) et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité ; eau de mer, destinés à l'alimentation humaine	<b>25.01.00</b> Sel ( y compris le sel préparé pour la table et le sel dénaturé) et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité ; eau de mer, destinés à l'alimentation humaine

**TABEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LA LISTE DES MATIERES PREMIERES EXONEREES ET LE TARIF DOUANIER**

Liste des matières premières intégrant un processus de fabrication	Tarif douanier
Sel destiné à l'alimentation du bétail	25.01.00.20 Sels destinés à l'alimentation du bétail
Soufres bruts et soufres non raffinés à usage agricole	25.03.00.00 Soufres de toute espèce (à l'exclusion du soufre sublime, du soufre précipité et du soufre colloïdal)
Soufres autres que bruts et non raffinés et autres qu'à usage agricole	
Graphite naturel, en poudre ou en paillettes	25.04.10.00 Graphite naturel, en poudre ou en paillettes
Graphite naturel (autre qu'en poudre ou en paillettes)	25.04.90.00 Graphite naturel (autre qu'en poudre ou en paillettes)
Quartz (autres que les sables naturels); quartzites, même dégrossies ou simplement débitées, par sciage ou autrement, en bloc ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire	25.06 Quartz (autres que les sables naturels); quartzites, même dégrossies ou simplement débitées, par sciage ou autrement, en bloc ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire
Kaolin et autres argiles kaoliniques, même calcinés	25.07 Kaolin et autres argiles kaoliniques, même calcinés
Autres argiles (à l'excl. des argiles expansées du n° 68.06), andalousite, cyanite, sillimanite, même calcinées; mullite ; terres de chamotte ou de dinas	25.08 Autres argiles (à l'excl. des argiles expansées du n° 68.06), andalousite, cyanite, sillimanite, même calcinées; mullite ; terres de chamotte ou de dinas
Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées	25.10 Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées
Sulfate de baryum naturel (barytine) ; carbonate de baryum naturel (whiterite), même calciné, à l'excl. de l'oxyde de baryum du n° 28.16	25.11 Sulfate de baryum naturel (barytine) ; carbonate de baryum naturel (whiterite), même calciné, à l'excl. de l'oxyde de baryum du n° 28.16
Farines siliceuses fossiles (kieselguhr, tripolite, diatomite, par exemple) et autres terres siliceuses analogues, d'une densité apparente n'excédant pas 1, même calcinées	25.12 Farines siliceuses fossiles (kieselguhr, tripolite, diatomite, par exemple) et autres terres siliceuses analogues, d'une densité apparente n'excédant pas 1, même calcinées
Pierre ponce ; émeri ; corindon naturel, grenat naturel et autres abrasifs naturels, même traités thermiquement	25.13 Pierre ponce ; émeri ; corindon naturel, grenat naturel et autres abrasifs naturels, même traités thermiquement
Dolomie, même frittée ou calcinée, y compris la dolomie dégrossie ou simplement débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire ; pisé de dolomie	25.18 Dolomie, même frittée ou calcinée, y compris la dolomie dégrossie ou simplement débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire ; pisé de dolomie
Carbonate de magnésium naturel (magnésite) ; magnésie électrofondue ; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage ; autre oxyde de magnésium, même pur	25.19 Carbonate de magnésium naturel (magnésite) ; magnésie électrofondue ; magnésie calcinée à mort (frittée), même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage ; autre oxyde de magnésium, même pur
Castines ; pierres à chaux ou à ciment	25.21.00.00 Castines ; pierres à chaux ou à ciment
Déchets de mica	25.25.30.00 Déchets de mica
Stéatite naturelle, même dégrossie ou simplement débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire ; talc	25.26 Stéatite naturelle, même dégrossie ou simplement débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire ; talc
Cryolithe naturelle ; chiolite naturelle	25.27 Cryolithe naturelle ; chiolite naturelle - n'existe plus au SH
Borates naturels et leurs concentrés (calcinés ou non) , à l'exclusion des borates extraits des saumures naturelles ; acide borique naturel titrant au maximum 85 % de H3BO3 sur produit sec	25.28 Borates naturels et leurs concentrés (calcinés ou non) , à l'exclusion des borates extraits des saumures naturelles ; acide borique naturel titrant au maximum 85 % de H3BO3 sur produit sec
Matières minérales non dénommées ni comprises ailleurs	25.30 Matière minérales non dénommées ni comprises ailleurs
<b>Catégorie Minerais, scories et cendres</b>	<b>26 Minerais, scories et cendres</b>
Minerais de fers et leurs concentrés, y compris les pyrites de fer grillées (cendres de pyrites)	26.01 Minerais de fers et leurs concentrés, y compris les pyrites de fer grillées (cendres de pyrites)
Minerais de manganèse et leurs concentrés, y compris les minerais de manganèse ferrugineux et leurs concentrés d'une teneur en manganèse de 20 % ou plus en poids, sur produit sec	26.02 Minerais de manganèse et leurs concentrés, y compris les minerais de manganèse ferrugineux et leurs concentrés d'une teneur en manganèse de 20 % ou plus en poids, sur produit sec
Minerais de cuivre et leurs concentrés	26.03 Minerais de cuivre et leurs concentrés
Minerais de nickel et leurs concentrés	26.04 Minerais de nickel et leurs concentrés
Minerais de cobalt et leurs concentrés	26.05 Minerais de cobalt et leurs concentrés
Minerais d'aluminium et leurs concentrés	26.06 Minerais d'aluminium et leurs concentrés
Minerais de plomb et leurs concentrés	26.07 Minerais de plomb et leurs concentrés
Minerais de zinc et leurs concentrés	26.08 Minerais de zinc et leurs concentrés
Minerais d'étain et leurs concentrés	26.09 Minerais d'étain et leurs concentrés
Minerais de chrome et leurs concentrés	26.10 Minerais de chrome et leurs concentrés
Minerais de tungstène et leurs concentrés	26.11 Minerais de tungstène et leurs concentrés
Minerais de molybdène et leurs concentrés	26.13 Minerais de molybdène et leurs concentrés
Minerais de titane et leurs concentrés	26.14 Minerais de titane et leurs concentrés
Minerais de niobium, de tantale, de vanadium ou de zirconium et leurs concentrés	26.15 Minerais de niobium, de tantale, de vanadium ou de zirconium et leurs concentrés
<b>Catégorie Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; cires minérales</b>	<b>27 Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; cires minérales</b>
Vaseline ; paraffine, cire de pétrole microcristalline, "slack wax", ozokérite, cire de lignite, cire de tourbe, autres cires minérales et produits similaires obtenus par synthèse ou par d'autres procédés, même colorés	27.12 Vaseline ; paraffine, cire de pétrole microcristalline, "slack wax", ozokérite, cire de lignite, cire de tourbe, autres cires minérales et produits similaires obtenus par synthèse ou par d'autres procédés, même colorés
<b>Catégorie Produits chimiques inorganiques ; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares et d'isotopes</b>	<b>28 Produits chimiques inorganiques ; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares et d'isotopes</b>
Fluor, chlore, brome et iode	28.01 Fluor, chlore, brome et iode
Soufre sublimé ou précipité; soufre colloïdal	28.02 Soufre sublimé ou précipité; soufre colloïdal
Carbone (noirs de carbone et autres formes de carbone non dénommées ni comprises ailleurs)	28.03 Carbone (noirs de carbone et autres formes de carbone non dénommées ni comprises ailleurs)
Gaz rares ; argon	28.04.21.00 Gaz rares ; argon
Gaz rares (autres que argon)	28.04.29.00 Gaz rares (autres que argon)
Métaux alcalins ou alcalino-terreux ; métaux de terres rares, scandium et yttrium, même mélangés ou alliés entre eux ; mercure	28.05 Métaux alcalins ou alcalino-terreux ; métaux de terres rares, scandium et yttrium, même mélangés ou alliés entre eux ; mercure
Chlorure d'hydrogène (acide chlorhydrique) ; acide chlorosulfurique	28.06 Chlorure d'hydrogène (acide chlorhydrique) ; acide chlorosulfurique
Acide sulfurique ; oléum	28.07 Acide sulfurique ; oléum
Acide nitrique ; acides sulfonitriques	28.08 Acide nitrique ; acides sulfonitriques
Pentaoxyde de diphosphore ; acide phosphorique ; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non	28.09 Pentaoxyde de diphosphore ; acide phosphorique ; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non

**TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LA LISTE DES MATIERES PREMIERES EXONEREES ET LE TARIF DOUANIER**

Liste des matières premières intégrant un processus de fabrication	Tarif douanier
Oxydes de bore ; acides boriques	<b>28.10</b> Oxydes de bore ; acides boriques
Autres acides inorganiques et autres composés oxygènes inorganiques des éléments non métalliques	<b>28.11</b> Autres acides inorganiques et autres composés oxygènes inorganiques des éléments non métalliques
Halogénures et oxyhalogénures des éléments non métalliques	<b>28.12</b> Halogénures et oxyhalogénures des éléments non métalliques
Sulfures des éléments non métalliques ; trisulfure de phosphore du commerce	<b>28.13</b> Sulfures des éléments non métalliques ; trisulfure de phosphore du commerce
Ammoniac anhydre ou en solution aqueuse (ammoniaque)	<b>28.14</b> Ammoniac anhydre ou en solution aqueuse (ammoniaque)
Hydroxyde de sodium (soude caustique) ; hydroxyde de potassium (potasse caustique) ; peroxyde de sodium ou de potassium	<b>28.15</b> Hydroxyde de sodium (soude caustique) ; hydroxyde de potassium (potasse caustique) ; peroxyde de sodium ou de potassium
Hydroxyde et peroxyde de magnésium ; oxydes, hydroxydes et peroxydes, de strontium ou de baryum	<b>28.16</b> Hydroxyde et peroxyde de magnésium ; oxydes, hydroxydes et peroxydes, de strontium ou de baryum
Hydroxyde et peroxyde de magnésium	<b>28.16.10.00</b> Hydroxyde et peroxyde de magnésium
Oxyde de zinc; peroxyde de zinc	<b>28.17</b> Oxyde de zinc; peroxyde de zinc
Corindon artificiel, chimiquement défini ou non ; oxyde d'aluminium ; hydroxyde d'aluminium	<b>28.18</b> Corindon artificiel, chimiquement défini ou non ; oxyde d'aluminium ; hydroxyde d'aluminium
Oxydes et hydroxydes de chrome	<b>28.19</b> Oxydes et hydroxydes de chrome
Oxydes de manganèse	<b>28.20</b> Oxydes de manganèse
Oxydes et hydroxydes de fer ; terres colorantes contenant en poids 70 % ou plus de fer combiné évalué en Fe2O3	<b>28.21</b> Oxydes et hydroxydes de fer ; terres colorantes contenant en poids 70 % ou plus de fer combiné évalué en Fe2O3
Oxydes et hydroxydes de cobalt ; oxydes de cobalt du commerce	<b>28.22</b> Oxydes et hydroxydes de cobalt ; oxydes de cobalt du commerce
Oxydes de titane	<b>28.23</b> Oxydes de titane
Oxydes de plomb ; minium et mine orange	<b>28.24</b> Oxydes de plomb ; minium et mine orange
Hydrazine et hydroxylamine et leurs sels inorganiques ; autres bases inorganiques ; autres oxydes, hydroxydes et peroxydes de métaux	<b>28.25</b> Hydrazine et hydroxylamine et leurs sels inorganiques ; autres bases inorganiques ; autres oxydes, hydroxydes et peroxydes de métaux
Fluorures ; fluorosilicates, fluoroaluminates et autres sels complexes de fluor	<b>28.26</b> Fluorures ; fluorosilicates, fluoroaluminates et autres sels complexes de fluor
Chlorures, oxychlorures et hydroxychlorures ; bromures et oxybromures ; iodures et oxyiodures	<b>28.27</b> Chlorures, oxychlorures et hydroxychlorures ; bromures et oxybromures ; iodures et oxyiodures
Hypochlorites destinés à la fabrication locale d'eau de javel	<b>28.28.90.20</b> Hypochlorites destinés à la fabrication locale d'eau de javel
Chlorates et perchlorates ; bromates et perbromates ; iodates et periodates	<b>28.29</b> Chlorates et perchlorates ; bromates et perbromates ; iodates et periodates
Sulfures ; polysulfures, de constitution chimique définie ou non	<b>28.30</b> Sulfures ; polysulfures, de constitution chimique définie ou non
Dithionites et sulfoxyates	<b>28.31</b> Dithionites et sulfoxyates
Sulfites ; thiosulfates	<b>28.32</b> Sulfites ; thiosulfates
Sulfates ; aluns ; peroxosulfates (persulfates)	<b>28.33</b> Sulfates ; aluns ; peroxosulfates (persulfates)
Nitrites; nitrates	<b>28.34</b> Nitrites; nitrates
Phosphinates (hypophosphites), phosphonates (phosphites) et phosphates ; polyphosphates, de constitution chimique définie ou non	<b>28.35</b> Phosphinates (hypophosphites), phosphonates (phosphites) et phosphates ; polyphosphates, de constitution chimique définie ou non
Autres Phosphates de calcium	<b>28.35.26.00</b> Autres Phosphates de calcium
Carbonates ; peroxocarbonates (percarbonates) ; carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium	<b>28.36</b> Carbonates ; peroxocarbonates (percarbonates) ; carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium
Cyanures, oxycyanures et cyanures complexes	<b>28.37</b> Cyanures, oxycyanures et cyanures complexes
Fulminates, cyanates et thiocyanates	<b>28.38</b> Fulminates, cyanates et thiocyanates - n'existe plus au SH
Silicates ; silicates des métaux alcalins du commerce	<b>28.39</b> Silicates ; silicates des métaux alcalins du commerce
Borates ; peroxoborates (perborates)	<b>28.40</b> Borates ; peroxoborates (perborates)
Sels des acides oxométalliques ou peroxométalliques	<b>28.41</b> Sels des acides oxométalliques ou peroxométalliques
Autres sels des acides ou peroxyacides inorganiques (y compris les aluminosilicates de constitution chimique définie ou non), autres que les azotures	<b>28.42</b> Autres sels des acides ou peroxyacides inorganiques (y compris les aluminosilicates de constitution chimique définie ou non), autres que les azotures
Métaux précieux à l'état colloïdal ; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, de constitution chimique définie ou non ; amalgames de métaux précieux	<b>28.43</b> Métaux précieux à l'état colloïdal ; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, de constitution chimique définie ou non ; amalgames de métaux précieux
Carbure de calcium, de constitution chimique définie ou non	<b>28.49.10.00</b> Carbure de calcium, de constitution chimique définie ou non
<b>Catégorie Produits chimiques organiques (chapitre entier pour les activités agroalimentaire, biens intermédiaires, construction navale, chimie, parachimie)</b>	<b>29 Produits chimiques organiques (chapitre entier pour les activités agroalimentaire, biens intermédiaires- BTP, construction navale, chimie, parachimie)</b>
<b>Catégorie Produits pharmaceutiques</b>	<b>30 Produits pharmaceutiques</b>
Glandes et autres organes à usages opothérapeutiques, à l'état desséché, même pulvérisés ; extraits, à usages opothérapeutiques, de glandes ou d'autres organes ou de leurs sécrétions ; héparine et ses sels ; autres substances humaines ou animales préparées à des fins thérapeutiques ou prophylactiques non dénommées ni comprises ailleurs	<b>30.01</b> Glandes et autres organes à usages opothérapeutiques, à l'état desséché, même pulvérisés ; extraits, à usages opothérapeutiques, de glandes ou d'autres organes ou de leurs sécrétions ; héparine et ses sels ; autres substances humaines ou animales préparées à des fins thérapeutiques ou prophylactiques non dénommées ni comprises ailleurs
Sang humain ; sang animal préparé en vue d'usages thérapeutiques, prophylactiques ou de diagnostic ; antisérums, autres fractions du sang, produits immunologiques même modifiés ou obtenus par voie biotechnologique ; vaccins, toxines, cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures) et des produits similaires	<b>30.02</b> Sang humain ; sang animal préparé en vue d'usages thérapeutiques, prophylactiques ou de diagnostic ; antisérums, autres fractions du sang, produits immunologiques même modifiés ou obtenus par voie biotechnologique ; vaccins, toxines, cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures) et des produits similaires
<b>Catégorie Extraits tannants ou tinctoriaux et leurs derives ; pigments et autres matières colorantes ; peintures et vernis; mastics ; encres</b>	<b>32 Extraits tannants ou tinctoriaux et leurs derives ; pigments et autres matières colorantes ; peintures et vernis; mastics; encres</b>
Extraits tannants d'origine végétale ; tanins et leurs sels, éthers, esters et autres dérivés	<b>32.01</b> Extraits tannants d'origine végétale ; tanins et leurs sels, éthers, esters et autres dérivés
Matières colorantes d'origine végétale ou animale (y compris les extraits tinctoriaux mais à l' exclusion des noirs d' origine animale), même de constitution chimique définie ; préparations visées à la note 3 du présent chapitre, à base de matières colorantes d'origine végétale ou animale	<b>32.03.00.00</b> Matières colorantes d'origine végétale ou animale (y compris les extraits tinctoriaux mais à l' exclusion des noirs d' origine animale), même de constitution chimique définie ; préparations visées à la note 3 du présent chapitre, à base de matières colorantes d'origine végétale ou animale
Matières colorantes organiques synthétiques, même de constitution chimique définie ; Autres matières colorantes organiques ne relevant pas des n° 3204.11 à 320419 et du n°	<b>32.04</b> Matières colorantes organiques synthétiques, même de constitution chimique définie ; <b>32.04.90.00</b> Autres matières colorantes organiques ne relevant pas des n° 3204.11 à 320419 et

**TABEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LA LISTE DES MATIERES PREMIERES EXONEREES ET LE TARIF DOUANIER**

Liste des matières premières intégrant un processus de fabrication	Tarif douanier
Autres matières colorantes ; préparations visées à la note 3 du présent chapitre, autres que celles des n° 32.03, 32.04 ou 32.05 ; produits inorganiques des types utilisés comme	<b>32.06</b> Autres matières colorantes ; préparations visées à la note 3 du présent chapitre, autres que celles des n° 32.03, 32.04 ou 32.05 ; produits inorganiques des types utilisés comme
Pigment et préparations à base de dioxyde de titane	<b>32.06.11.00</b> Pigment et préparations à base de dioxyde de titane contenant en poids 80 % ou
Autres matières colorantes et autres préparations ne comprenant pas l'outremer et ses Siccatis préparés	<b>32.06.19.00</b> Pigment et préparations à base de dioxyde de titane contenant en poids moins de
Autres pigments teintures et autres matières colorantes (autres que les pigments broyés du genre de ceux servant à la fabrication de peintures et les feuilles pour le marquage au fer)	<b>32.06.49.00</b> Autres matières colorantes et autres préparations ne comprenant pas l'outremer
Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics ainsi que les enduits utilisés en peinture	<b>32.11.00.00</b> Siccatis préparés
Encres d'imprimerie, noires, même concentrées ou sous formes solides	<b>32.12.90.90</b> Autres pigments teintures et autres matières colorantes (autres que les pigments broyés du genre de ceux servant à la fabrication de peintures et les feuilles pour le marquage
Autres encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (autres que les encres noires)	<b>32.14.10.00</b> Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics ainsi que les enduits utilisés en peinture
Autres encres à écrire ou à dessiner, même concentrées ou sous formes solides (autres que	<b>32.15.11.00</b> Encres d'imprimerie, noires, même concentrées ou sous formes solides
<b>Catégorie Huiles essentielles et résinoïdes, produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques</b>	<b>32.15.19.00</b> Autres encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (autres que les encres noires)
Huiles essentielles (déterpénées ou non), y compris celles dites "concrètes" ou "absolues" ; résinoïdes; oléorésines d'extraction ; solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues, obtenues par enfleurage ou macération ; sous-produits terpéniques résiduels de la déterpénation des huiles essentielles ; eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles	<b>32.15.90.00</b> Autres encres à écrire ou à dessiner, même concentrées ou sous formes solides
Mélanges de substances odoriférantes et mélangés (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base	<b>33 Huiles essentielles et résinoïdes, produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques</b>
<b>Catégorie Savons; agents de surface organiques ; préparations pour lessives ; cires ; bougies ; produits d'entretien ; pâtes à modeler ; cires pour l'art dentaire</b>	<b>33.01</b> Huiles essentielles (déterpénées ou non), y compris celles dites "concrètes" ou "absolues" ; résinoïdes; oléorésines d'extraction ; solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues, obtenues par enfleurage ou macération ; sous-produits terpéniques résiduels de la déterpénation des huiles essentielles ; eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles
Bondillons de savons	<b>33.02</b> Mélanges de substances odoriférantes et mélangés (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie ;
Agents de surface organiques (autres que les savons) ; préparations tensio-actives, préparations pour lessives (y compris les préparations auxiliaires de lavage) et préparations de nettoyage, même contenant du savon, autres que celles du n° 34.01	<b>34 Savons; agents de surface organiques ; préparations pour lessives ; cires ; bougies ; produits d'entretien ; pâtes à modeler ; cires pour l'art dentaire</b>
Autres produits organiques tensio-actives non conditionnées pour la vente au détail	<b>34.01.19.10</b> Bondillons de savons
<b>Catégorie Matières albuminoïdes ; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés ; colles ; enzymes</b>	<b>34.02</b> Agents de surface organiques (autres que les savons) ; préparations tensio-actives, préparations pour lessives (y compris les préparations auxiliaires de lavage) et préparations de nettoyage, même contenant du savon, autres que celles du n° 34.01
Caséines, caséinates et autres dérivés des caséines ; colles de caséine	<b>34.02.90.10</b> Autres produits organiques tensio-actives non conditionnées pour la vente au détail
Gélatines, y compris celles présentées en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées, et leurs dérivés ; ichtyocolle ; autres colles d'origine animale (autres que les colles de caséine du n° 3501)	<b>35 Matières albuminoïdes ; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés ; colles ; enzymes</b>
Peptones et leurs dérivés ; autres matières protéiques et leurs dérivés, non dénommées ni compris ailleurs ; poudre de peau, traitée ou non au chrome	<b>35.01</b> Caséines, caséinates et autres dérivés des caséines ; colles de caséine
Dextrine et autres amidons et féculés modifiés (les amidons et féculés pré-gélatinisés ou estérifiés, par exemple) ; colles à base d'amidons ou de féculés, de dextrine ou d'autres amidons ou féculés modifiés	<b>35.03.00</b> Gélatines, y compris celles présentées en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées, et leurs dérivés ; ichtyocolle ; autres colles d'origine animale (autres que les colles de caséine du n° 3501)
Adhésifs à base de polymères des n° 39.01 à 39.13 ou de caoutchouc, présentés en emballages de 10 kg et plus	<b>35.04.00</b> Peptones et leurs dérivés ; autres matières protéiques et leurs dérivés, non dénommées ni compris ailleurs ; poudre de peau, traitée ou non au chrome
Adhésifs à base de polymères des n° 39.01 à 39.13 ou de caoutchouc, présentés en emballages de moins 10 kg	<b>35.05</b> Dextrine et autres amidons et féculés modifiés (les amidons et féculés pré-gélatinisés ou estérifiés, par exemple) ; colles à base d'amidons ou de féculés, de dextrine ou d'autres amidons ou féculés modifiés
Autres colles et autres adhésifs préparés, présentés en emballages de 10 kg et plus	<b>35.06.91.10</b> Adhésifs à base de polymères des n° 39.01 à 39.13 ou de caoutchouc, présentés en emballages de 10 kg et plus
Colles et autres adhésifs préparés, présentés en emballages de moins 10 kg	<b>35.06.91.90</b> Adhésifs à base de polymères des n° 39.01 à 39.13 ou de caoutchouc, présentés en emballages de moins 10 kg
Enzymes ; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs	<b>35.06.99.10</b> Autres colles et autres adhésifs préparés, présentés en emballages de 10 kg et plus
<b>Catégorie Produits photographiques ou cinématographiques</b>	<b>35.06.99.90</b> Colles et autres adhésifs préparés, présentés en emballages de moins 10 kg
Plaques et pellicules, photographiques, impressionnées et développées pour la	<b>35.07</b> Enzymes ; enzymes préparées non dénommées ni comprises ailleurs
<b>Catégorie Produits divers des industries chimiques</b>	<b>37 Produits photographiques ou cinématographiques</b>
Insecticides, antirongeurs, fongicides, herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes, désinfectants et produits similaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles tels que rubans, mèches et bougies soufrés et papier tue-mouches (à l'exception des plaquettes d'insecticides)	<b>37.05.00.00</b> Plaques et pellicules, photographiques, impressionnées et développées pour la
Solvants et diluants organiques composites, non dénommées ni compris ailleurs ;	<b>38 Produits divers des industries chimiques</b>
Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, non dénommées ni compris ailleurs	<b>38.08</b> Insecticides, antirongeurs, fongicides, herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes, désinfectants et produits similaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles tels que rubans, mèches et bougies soufrés et papier tue-mouches (pas d'exonération sur les plaquettes d'insecticides)
Catalyseurs supportés autres que ceux des n° 381511 à 381519	<b>38.14.00.00</b> Solvants et diluants organiques composites, non dénommées ni compris ailleurs ;
Acide oléique	<b>38.15</b> Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, non dénommées ni compris ailleurs
Tall ; acides gras	<b>38.15.90.00</b> Catalyseurs supportés autres que ceux des n° 381511 à 381519
Autres acides gras monocarboniques industriels	<b>38.23.12.00</b> Acide oléique
Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie ; produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes (y compris celles consistant en mélanges de produits naturels), non dénommés ni compris ailleurs	<b>38.23.13.00</b> Tall ; acides gras
Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie (autres que les liants des n° 3824.10 à 3824.01)	<b>38.23.19.00</b> Autres acides gras monocarboniques industriels
	<b>38.24</b> Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie ; produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes (y compris celles consistant en mélanges de produits naturels), non dénommés ni compris ailleurs

**TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LA LISTE DES MATIERES PREMIERES EXONEREES ET LE TARIF DOUANIER**

Liste des matières premières intégrant un processus de fabrication	Tarif douanier
<b>Catégorie Matières plastiques et ouvrages en ces matières ; caoutchouc et ouvrages en caoutchouc</b>	<b>39 Matières plastiques et ouvrages en ces matières ; caoutchouc et ouvrages en caoutchouc</b>
Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	<b>39.01</b> Polymères de l'éthylène, sous formes primaires
Polymères de propylène ou d'autres oléfines, sous formes primaires	<b>39.02</b> Polymères de propylène ou d'autres oléfines, sous formes primaires
Polymères du styrène, sous formes primaires	<b>39.03</b> Polymères du styrène, sous formes primaires
Polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, sous formes primaires	<b>39.04</b> Polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, sous formes primaires
Polymères d'acétate de vinyle ou d'autres esters de vinyle, sous formes primaires ; autres polymères de vinyle, sous formes primaires	<b>39.05</b> Polymères d'acétate de vinyle ou d'autres esters de vinyle, sous formes primaires ; autres polymères de vinyle, sous formes primaires
Polymères acryliques, sous formes primaires	<b>39.06</b> Polymères acryliques, sous formes primaires
Polyacétals, autres polyéthers et résines époxydes, sous formes primaires ; polycarbonates, résines alkydes, polyesters allyliques et autres polyesters, sous formes primaires	<b>39.07</b> Polyacétals, autres polyéthers et résines époxydes, sous formes primaires ; polycarbonates, résines alkydes, polyesters allyliques et autres polyesters, sous formes primaires
Résines alkydes	<b>39.07.50.00</b> Résines alkydes
Poly(éthylène téréphtalate)	<b>39.07.61.00</b> Poly(éthylène téréphtalate) d'un indice de viscosité de 78ml/g ou plus <b>39.07.69.00</b> Poly(éthylène téréphtalate) d'un indice de viscosité de moins de 78ml/g
Résines polyesters non conditionnées pour la vente au détail	<b>39.07.91.10</b> Résines polyesters non conditionnées pour la vente au détail
Autres polyesters non saturés non compris dans le n° 3907.91.10 et destinés à la fabrication des fermetures métalliques	<b>39.07.99.00</b> Autres polyesters non saturés non compris dans le n° 39.07.91.10
Polyamides sous formes primaires -6, -11, -12, -6,6, -6,9, -6,10 ou -6,12	<b>39.08.10.00</b> Polyamides sous formes primaires -6, -11, -12, -6,6, -6,9, -6,10 ou -6,12
Résines aminiques, résines phénoliques et polyuréthanes, sous formes primaires	<b>39.09</b> Résines aminiques, résines phénoliques et polyuréthanes, sous formes primaires
Silicones sous formes primaires	<b>39.10.00.00</b> Silicones sous formes primaires
Cellulose et ses dérivés chimiques, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires	<b>39.12</b> Cellulose et ses dérivés chimiques, non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires
Polymères naturels (acide alginique, par exemple) et polymères naturels modifiés (protéines durcies, dérivés chimiques du caoutchouc naturel, par exemple), non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires	<b>39.13</b> Polymères naturels (acide alginique, par exemple) et polymères naturels modifiés (protéines durcies, dérivés chimiques du caoutchouc naturel, par exemple), non dénommés ni compris ailleurs, sous formes primaires
Déchets, rognures et débris de matières plastiques	<b>39.15</b> Déchets, rognures et débris de matières plastiques
Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale excède 1 mm. (monofils), joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques, à l'exclusion des profilés (lamelles et planchettes PVC) utilisés pour la confection de faux plafonds et de revêtements muraux	<b>39.16</b> Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale excède 1 mm. (monofils), joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques, à l'exclusion des profilés (lamelles et planchettes PVC) utilisés pour la confection de faux plafonds et de revêtements muraux
Boyaux artificiels en protéines durcies ou en matières plastiques cellulosiques	<b>39.17.10</b> Boyaux artificiels en protéines durcies ou en matières plastiques cellulosiques
Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles ; revêtements de murs ou de plafonds en autres matières plastiques (autres que les revêtements de sols en polymères du chlorure de vinyle)	<b>39.18.90.00</b> Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles ; revêtements de murs ou de plafonds en autres matières plastiques (autres que les revêtements de sols en polymères du chlorure de vinyle)
Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux	<b>39.19</b> Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux
Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques en rouleaux dont la largeur est > à 20 cm	<b>39.19.90.00</b> Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques en rouleaux dont la largeur est > à 20 cm
Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières	<b>39.20</b> Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières
Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en polymères de l'éthylène	<b>39.20.10.00</b> Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames en polymères de l'éthylène
Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières en polymères du chlorure de vinyle contenant en poids au moins 6% de plastifiants	<b>39.20.43.00</b> Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières en polymères du chlorure de vinyle contenant en poids au moins 6% de plastifiants
Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières en polymères du chlorure de vinyle contenant plus de 6 % de plastifiant	<b>39.20.49.00</b> Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières en polymères du chlorure de vinyle contenant plus de 6 % de plastifiant
Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques	<b>39.21</b> Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques
Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en cellulose régénérée	<b>39.21.14.00</b> Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en cellulose régénérée
Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames que ceux des n° 39.21.11.00 à 39.21.19.00	<b>39.21.90.00</b> Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames que ceux des n° 39.21.11.00 à 39.21.19.00
Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène, pour le conditionnement des industries alimentaires locales	<b>39.23.21.20</b> Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène, pour le conditionnement des industries alimentaires locales
Autres articles de transport ou d'emballages, en matières plastiques non compris dans les n° 39.23.30.11 à 39.23.30.29 <b>uniquement sur les doses en matières plastiques souples</b>	<b>39.23.30.90</b> Autres articles de transport ou d'emballages, en matières plastiques non compris dans les n° 39.23.30.11 à 39.23.30.29, <b>uniquement sur les doses en matières plastiques souples</b>
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, pour le conditionnement des industries alimentaires locales (autres que les boîtes, caisses, casiers et articles simil., les sacs, sachets, pochettes et cornets, les bonbonnes, bouteilles, flacons et articles similaires, les bobines, fusettes, canettes et supports simialires et les bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)	<b>39.23.90.10</b> Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, pour le conditionnement des industries alimentaires locales (autres que les boîtes, caisses, casiers et articles simil., les sacs, sachets, pochettes et cornets, les bonbonnes, bouteilles, flacons et articles similaires, les bobines, fusettes, canettes et supports simialires et les bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)
Articles d'équipements pour la construction, en matière plastiques non dénommés ni compris ailleurs, à l'exclusion des profilés (lamelles et planchettes en PVC) utilisés pour la confection de faux plafonds et de revêtements muraux	<b>39.25.90</b> Articles d'équipements pour la construction, en matière plastiques non dénommés ni compris ailleurs, à l'exclusion des profilés (lamelles et planchettes en PVC) utilisés pour la confection de faux plafonds et de revêtements muraux

**TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LA LISTE DES MATIERES PREMIERES EXONEREES ET LE TARIF DOUANIER**

Liste des matières premières intégrant un processus de fabrication	Tarif douanier
Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires, en matières plastiques	<b>39.26.30.00</b> Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires, en matières plastiques
Bouées autres que ceux destinées à des exploitations agricoles, d'élevage ou de pêche	<b>39.26.90.29</b> Bouées autres que ceux destinées à des exploitations agricoles, d'élevage ou de pêche
Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des no 39.01 à 39.14 et autres que les articles des n° 39.26.90.10 à 39.26.90.91	<b>39.26.90.99</b> Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des no 39.01 à 39.14 et autres que les articles des n° 39.26.90.10 à 39.26.90.91
<b>Catégorie Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc</b>	<b>40 Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc</b>
Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé	<b>40.06</b> Autres formes (baguettes, tubes, profilés, par exemple) et articles (disques, rondelles, par exemple) en caoutchouc non vulcanisé
Profilés pour le rechapage	<b>40.06.10.00</b> Profilés pour le rechapage
Plaques, feuilles, bandes, baguettes et profilés, en caoutchouc vulcanisé non durci	<b>40.08</b> Plaques, feuilles, bandes, baguettes et profilés, en caoutchouc vulcanisé non durci
Plaques, feuilles en bandes en caoutchouc alvéolaire	<b>40.08.11.00</b> Plaques, feuilles en bandes en caoutchouc alvéolaire
Autres plaques, feuilles en bandes en caoutchouc non alvéolaire	<b>40.08.29.00</b> Autres plaques, feuilles en bandes en caoutchouc non alvéolaire
<b>Catégorie Bois, charbon de bois et ouvrages en bois</b>	<b>44 Bois, charbon de bois et ouvrages en bois</b>
Bois feuillards ; échelas fendus ; pieux et piquets en bois, appointés, non sciés longitudinalement ; bois simplement dégrossis ou arrondis, mais non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires; bois en éclisses, lames, rubans et similaires	<b>44.04</b> Bois feuillards ; échelas fendus ; pieux et piquets en bois, appointés, non sciés longitudinalement ; bois simplement dégrossis ou arrondis, mais non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires; bois en éclisses, lames, rubans et similaires
Bois sciés ou desossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm.	<b>44.07</b> Bois sciés ou desossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6 mm.
Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois, sciés	<b>44.08</b> Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou
Panneaux de particules, panneaux dits "oriented strand board" (OSB) et panneaux similaires, en bois ou en autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques	<b>44.10</b> Panneaux de particules, panneaux dits "oriented strand board" (OSB) et panneaux similaires, en bois ou en autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques
Panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques	<b>44.11</b> Panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques
Bois contre-plaqué, bois plaqué et bois stratifiés similaires	<b>44.12</b> Bois contre-plaqué, bois plaqué et bois stratifiés similaires
<b>Catégorie Ouvrages de sparterie ou de vannerie</b>	<b>46 Ouvrages de sparterie ou de vannerie</b>
Autres nattes, paillasons et claies en bambou	<b>46.01.92.00</b> Autres nattes, paillasons et claies en bambou
Autres nattes, paillasons et claies en rotin	<b>46.01.93.00</b> Autres nattes, paillasons et claies en rotin
Autres nattes, paillason et claies en autres matières végétales	<b>46.01.94.00</b> Autres nattes, paillason et claies en autres matières végétales
<b>Catégorie Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques ; papier ou carton à recycler (déchets et rébus) ; papier et ses applications</b>	<b>47 Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques ; papier ou carton à recycler (déchets et rébus) ; papier et ses applications</b>
Pâtes mécaniques de bois	<b>47.01.00.00</b> Pâtes mécaniques de bois
<b>Catégorie Papiers et cartons ; ouvrages en pâte de cellulose, en papier et en carton</b>	<b>48 Papiers et cartons ; ouvrages en pâte de cellulose, en papier et en carton</b>
Papier journal, en rouleaux ou en feuilles	<b>48.01.00.00</b> Papier journal, en rouleaux ou en feuilles
Papiers et cartons, non couchés ni enduits, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, autres que les papiers des n° 48.01 ou 48.03 ; papiers et cartons formés feuille à feuille (papiers et cartons à la main)	<b>48.02</b> Papiers et cartons, non couchés ni enduits, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, autres que les papiers des n° 48.01 ou 48.03 ; papiers et cartons formés feuille à feuille (papiers et cartons à la main)
Autres papiers et cartons sans fibre obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont 10 % au plus en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres d'un poids au m <sup>2</sup> < à 40 g d'une dimension = ou < à 450mm x 64 mm	<b>48.02.54.10</b> Autres papiers et cartons sans fibre obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont 10 % au plus en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres d'un poids au m <sup>2</sup> < à 40 g d'une dimension = ou < à 450mm x 64 mm
Autres papiers et cartons sans fibre obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont 10 % au plus en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres d'un poids au m <sup>2</sup> de 40 g ou plus mais n'excédant 150 g, d'une dimension égale ou supérieure à 450 mm x 640 mm	<b>48.02.55.10</b> Autres papiers et cartons sans fibre obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont 10 % au plus en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres d'un poids au m <sup>2</sup> > à 40 g mais n'excédant pas 150 g en rouleaux
Autres papiers et cartons sans fibre obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont 10 % au plus en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres d'un poids au m <sup>2</sup> supérieur, à 150 g d'une dimension = ou > à 450mm x 640mm	<b>48.02.58.10</b> Autres papiers et cartons sans fibre obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont 10 % au plus en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres d'un poids au m <sup>2</sup> supérieur, à 150 g d'une dimension = ou > à 450mm x 640mm
Papiers des types utilisés pour papier toilette, pour serviettes à démaquiller, pour essuie-mains, pour serviettes ou pour papiers similaires à usages domestiques, d'hygiène ou de toilette, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, même crêpés, plissés, gaufrés, estampés, perforés, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles	<b>48.03.00.00</b> Papiers des types utilisés pour papier toilette, pour serviettes à démaquiller, pour essuie-mains, pour serviettes ou pour papiers similaires à usages domestiques, d'hygiène ou de toilette, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, même crêpés, plissés, gaufrés, estampés, perforés, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles
Papiers dits "autocopiants" d'un poids au m <sup>2</sup> n'excédant pas 200 g et d'une dimension = ou supérieure à 450 mm x 640 mm	<b>48.09.20</b> Papiers dits "autocopiants" d'un poids au m <sup>2</sup> n'excédant pas 200 g et d'une dimension = ou supérieure à 450 mm x 640 mm
Papiers et cartons couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, avec ou sans liants, à l'exclusion de tout autre couchage ou enduction, même colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format	<b>48.10</b> Papiers et cartons couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, avec ou sans liants, à l'exclusion de tout autre couchage ou enduction, même colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format
Auto-adhésifs d'une dimension égale ou supérieure à 450mm x 640mm et d'un poids au m <sup>2</sup>	<b>48.11.41.10</b> Auto-adhésifs d'une dimension égale ou supérieure à 450mm x 640mm et d'un poids au
Papiers carbone, papiers dits "autocopiants" et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 48.09), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes	<b>48.16</b> Papiers carbone, papiers dits "autocopiants" et autres papiers pour duplication ou reports (autres que ceux du n° 48.09), stencils complets et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes
Papiers dit "autocopiants" d'une dimension égale ou supérieure à 450 mm x 640 mm et	<b>48.16.20</b> Papiers dit "autocopiants" d'une dimension égale ou supérieure à 450 mm x 640 mm et d'un
Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé	<b>48.19.10.00</b> Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé
Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé	<b>48.19.20.00</b> Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé
Sacs d'une largeur à la base de 40 cm ou plus	<b>48.19.30.00</b> Sacs en papier d'une largeur à la base de 40 cm ou plus



**TABEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LA LISTE DES MATIERES PREMIERES EXONEREES ET LE TARIF DOUANIER**

Liste des matières premières intégrant un processus de fabrication	Tarif douanier
Autres sacs, sachets, pochettes et cornets (autres que celles pour disques) et cornets	<b>48.19.40.00</b> Autres sacs, sachets, pochettes et cornets (autres que celles pour disques) et cornets
Autres emballages, y compris les pochettes pour disques	<b>48.19.50.00</b> Autres emballages, y compris les pochettes pour disques
Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, <b>présentées sous forme de rouleaux de banderolles imprimés à surmouler</b>	<b>48.21.10.00</b> Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, présentées en rouleaux de banderolles imprimés à surmouler
Tambours, bobines, busettes, canettes et supports similaires, en pâte à papier, papier ou carton, même perforés ou durcis	<b>48.22</b> Tambours, bobines, busettes, canettes et supports similaires, en pâte à papier, papier ou carton, même perforés ou durcis
Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose découpés à format ; autres ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose	<b>48.23</b> Autres papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose découpés à format ; autres ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose
Articles moulés ou pressés en pâte à papier	<b>48.23.70</b> Articles moulés ou pressés en pâte à papier
Autres papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose découpés à format (autres que les papiers et cartons-filtres, les papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en bobines, en feuilles ou en disques, les plateaux, plats, assiettes, tasses, gobelets et articles similaires en papier ou carton, les emballages alvéolaires pour oeufs, les articles moulés ou pressés en pâte à papier)	<b>48.23.90.00</b> Autres papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose découpés à format (autres que les papiers et cartons-filtres, les papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en bobines, en feuilles ou en disques, les plateaux, plats, assiettes, tasses, gobelets et articles similaires en papier ou carton, les emballages alvéolaires pour oeufs, les articles moulés ou pressés en pâte à papier)
<b>Catégorie Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques; textes manuscrits ou dactylographiés et plans</b>	<b>49 Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques; textes manuscrits ou dactylographiés et plans</b>
Autres ouvrages publicitaires (autres que les brochures, catalogues et imprimés publicitaires à caractère officiel d'intérêt général, de propagande touristique et ceux intéressant exclusiv. ou principal. toute activité de caractère commercial, s'exerçant dans le territoire), présentés <b>uniquement sur les étiquettes plastiques et rouleaux de banderolles imprimés à surmouler</b>	<b>49.11.10.90</b> Autres ouvrages publicitaires (autres que les brochures, catalogues et imprimés publicitaires à caractère officiel d'intérêt général, de propagande touristique et ceux intéressant exclusiv. ou principal. toute activité de caractère commercial, s'exerçant dans le territoire), <b>présentés uniquement sur les étiquettes plastiques et rouleaux de banderolles imprimés à surmouler</b>
<b>Catégorie Soie (chapitre entier pour l'activité de confection, impression sur tissus)</b>	<b>50 Soie (chapitre entier pour l'activité de confection, impression sur tissus)</b>
<b>Catégorie Laine, poils fins ou grossiers; fils et tissus de crin (chapitre entier pour l'activité de confection, impression sur tissus et plus spécifiquement le produit cité ci-après)</b>	<b>51 Laine, poils fins ou grossiers; fils et tissus de crin (chapitre entier pour l'activité de confection, impression sur tissus et plus spécifiquement le produit cité ci-après)</b>
Laines non cardées ni peignées en suint, y compris les laines lavées à dos	<b>51.01</b> Laines non cardées ni peignées en suint, y compris les laines lavées à dos
<b>Catégorie Coton (chapitre entier pour l'activité de confection, impression sur tissus et plus spécifiquement les produits cités ci-après)</b>	<b>52 Coton (chapitre entier pour l'activité de confection, impression sur tissus et plus spécifiquement les produits cités ci-après)</b>
Coton, non cardé ni peigné	<b>52.01</b> Coton, non cardé ni peigné
Déchets de coton, y compris les déchets de fils et les effilochés	<b>52.02</b> Déchets de coton, y compris les déchets de fils et les effilochés
<b>Catégorie Autres fibres textiles végétales ; fils de papier et tissus de fils de papier (chapitre entier pour l'activité de confection, impressions sur tissus et plus</b>	<b>53 Autres fibres textiles végétales ; fils de papier et tissus de fils de papier (chapitre entier pour l'activité de confection, impression sur tissus et plus spécifiquement les produits suivants)</b>
Lin brut ou travaillé mais non filé ; étoupes et déchets de lin, y compris les déchets de fils et les effilochés	<b>53.01</b> Lin brut ou travaillé mais non filé ; étoupes et déchets de lin, y compris les déchets de fils et les effilochés
Chanvre (cannabis sativa L.) brut ou travaillé mais non filé ; étoupes et déchets de chanvre y compris les déchets de fils et les effilochés	<b>53.02</b> Chanvre (cannabis sativa L.) brut ou travaillé mais non filé ; étoupes et déchets de chanvre y compris les déchets de fils et les effilochés
<b>Catégorie Filaments synthétiques ou artificiels ; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ou artificielles (chapitre entier pour l'activité de confection, impressions sur tissus et plus spécifiquement le produit cité ci-après)</b>	<b>54 Filaments synthétiques ou artificiels ; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ou artificielles (chapitre entier pour l'activité de confection, impressions sur tissus et plus spécifiquement le produit cité ci-après)</b>
Fils à coudre de filaments synthétiques	<b>54.01.10.00</b> Fils à coudre de filaments synthétiques
<b>Catégorie Fibres synthétiques ou artificielle discontinues (Chapitre entier pour l'activité de confection, impression sur tissus)</b>	<b>55 Fibres synthétiques ou artificielles discontinues (chapitre entier pour l'activité de confection, impression sur tissus et plus spécifiquement le produit cité ci-après)</b>
<b>55.04.90.00</b> Fibres artificielles discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature autres que de rayonne viscosé	<b>55.04.90.00</b> Fibres artificielles discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature autres que de rayonne viscosé
<b>Catégorie Ouates, feutres et non-tissés ; fils spéciaux ; ficelles, cordes et cordages ; articles de corderie</b>	<b>56 Ouates, feutres et non-tissés ; fils spéciaux ; ficelles, cordes et cordages ; articles de corderie</b>
Ouates de matières textiles et articles en ces ouates (autres que produits en coton ou fibres synthétiques ou artificielles)	<b>56.01.29.00</b> Ouates de matières textiles et articles en ces ouates (autres que produits en coton ou fibres synthétiques ou artificielles)
Feutres, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés	<b>56.02</b> Feutres, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés
Feutres, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés autres que les feutres aiguilletés et produits cousus-tricotés, non imprégnés ni enduits ni recouverts ni stratifiés de laine ou de poils fins ou d'autres matières textiles	<b>56.02.90.00</b> Feutres, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés autres que les feutres aiguilletés et produits cousus-tricotés, non imprégnés ni enduits ni recouverts ni stratifiés de laine ou de poils fins ou d'autres matières textiles
Nontissés, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés d'un poids supérieur à 70 g/m2 mais n'excédant pas 150 g/m2	<b>56.03.13.00</b> Nontissés, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés d'un poids supérieur à 70 g/m2 mais n'excédant pas 150 g/m2
<b>Catégorie Tissus spéciaux ; surfaces textiles touffetées ; dentelles ; tapisseries ; passementeries ; broderies</b>	<b>58 Tissus spéciaux ; surfaces textiles touffetées ; dentelles ; tapisseries ; passementeries ; broderies</b>
Tissus bouclés du genre éponge, autres que les articles du n° 58.06 ; surfaces textiles touffetées, autres que les produits du n° 57.03	<b>58.02</b> Tissus bouclés du genre éponge, autres que les articles du n° 58.06 ; surfaces textiles touffetées, autres que les produits du n° 57.03
Rubannerie autre que les articles du n° 58.07 ; rubans sans trame, en fils ou en fibres parallélisés et encollés (bolducs)	<b>58.06</b> Rubannerie autre que les articles du n° 58.07 ; rubans sans trame, en fils ou en fibres parallélisés et encollés (bolducs)
<b>Catégorie Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés ; articles techniques en matières textiles</b>	<b>59 Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés ; articles techniques en matières textiles</b>
Tissus imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou stratifiés avec de la matière plastique, autres que ceux du n° 59.02	<b>59.03</b> Tissus imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou stratifiés avec de la matière plastique, autres que ceux du n° 59.02
Tissus imprégnés, enduits ou recouverts de poly(chlorure de vinyle) autres que ceux du n° 59.02	<b>59.03.10.00</b> Tissus imprégnés, enduits ou recouverts de poly(chlorure de vinyle) autres que ceux du n° 59.02
Tissus caoutchoutés (autres que les tissus de bonneterie, les rubans adhésifs d'une largeur n'excédant pas 20 cm)	<b>59.06.99.00</b> Tissus caoutchoutés (autres que les tissus de bonneterie, les rubans adhésifs d'une largeur n'excédant pas 20 cm)

**TABEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LA LISTE DES MATIERES PREMIERES EXONEREES ET LE TARIF DOUANIER**

Liste des matières premières intégrant un processus de fabrication	Tarif douanier
Produits et articles textiles pour usages techniques, visés à la note 7 du présent chapitre, autres que les tissus, freutres et tissus doubles de feutre, combinés avec une ou plusieurs couches de caoutchouc, de cuir ou d'autres matières, les gazes et toiles à bluter, même confectionnées, les tissus et feutres sans fin ou munis de moyens de jonction des types utilisés sur les machines à papier, les etreindelles et tissus épais des types utilisés sur des presses d'huilerie ou pour des usages techniques analogues y compris ceux en cheveux	<b>59.11.90.00</b> Produits et articles textiles pour usages techniques, visés à la note 7 du présent chapitre, autres que les tissus, freutres et tissus doubles de feutre, combinés avec une ou plusieurs couches de caoutchouc, de cuir ou d'autres matières, les gazes et toiles à bluter, même confectionnées, les tissus et feutres sans fin ou munis de moyens de jonction des types utilisés sur les machines à papier, les etreindelles et tissus épais des types utilisés sur des presses d'huilerie ou pour des usages techniques analogues y compris ceux en cheveux
<b>Catégorie Etoffes de bonneterie</b>	<b>60 Etoffes de bonneterie</b>
Étoffes de bonneterie d'une largeur n'excédant pas 30 cm, contenant en poids 5% ou plus de fils d'élastomères ou de fil de caoutchouc, autre que celles du n° 60.01	<b>60.02</b> Étoffes de bonneterie d'une largeur n'excédant pas 30 cm, contenant en poids 5% ou plus de fils d'élastomères ou de fil de caoutchouc, autre que celles du n° 60.01
<b>Catégorie Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie</b>	<b>61 Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie</b>
T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, de coton <b>de couleur unie</b>	<b>61.09.10.00</b> T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, de coton <b>de couleur unie</b>
T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, d'autres matières textiles (autre que coton) <b>de couleur unie</b>	<b>61.09.90.00</b> T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, d'autres matières textiles (autre que coton) <b>de couleur unie</b>
<b>Catégorie Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie</b>	<b>62 Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie</b>
Parties de vêtements ou d'accessoires du vêtement, autres que les bas, chaussettes et socquettes et celles du n° 62.12	<b>62.17.90.00</b> Parties de vêtements ou d'accessoires du vêtement, autres que les bas, chaussettes et socquettes et celles du n° 62.12
<b>Catégorie Autres articles textiles confectionnés ; assortiments ; friperies et chiffons</b>	<b>63 Autres articles textiles confectionnés ; assortiments ; friperies et chiffons</b>
Sacs et sachets d'emballage de matières textiles synthétiques ou artificielles (autres que ceux obtenues à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène ainsi que ceux en contenants souples pour matières en vrac)	<b>63.05.39.00</b> Sacs et sachets d'emballage de matières textiles synthétiques ou artificielles (autres que ceux obtenues à partir de lames ou formes similaires de polyéthylène ou de polypropylène ainsi que ceux en contenants souples pour matières en vrac)
Autres sacs et sachets d'emballage	<b>63.05.39.10</b> Autres sacs et sachets d'emballage <b>63.05.39.90</b> Autres sacs et sachets d'emballage
<b>Catégorie Chaussures, guêtres et articles analogues ; parties de ces objets</b>	<b>64 Chaussures, guêtres et articles analogues ; parties de ces objets</b>
Brides de savates en caoutchouc ou P.V.C à tétons ou en textiles sans téton	<b>64.06.10.00</b> Parties de chaussures (y compris les dessus, même fixés à des semelles autres que les semelles extérieures) et leurs parties (à l'exclusion des contreforts et bouts durs), correspondant aux brides de savates en caoutchouc ou P.V.C à tétons ou en textiles sans téton
<b>Catégorie Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica et matières analogues</b>	<b>68 Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica et matières analogues</b>
Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles similaires, en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux	<b>68.08.00.00</b> Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles similaires, en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux
Ouvrages en graphite ou en autre carbone, pour usages autres qu'électriques	<b>68.15.10.00</b> Ouvrages en graphite ou en autre carbone, pour usages autres qu'électriques
<b>Catégorie Verre et ouvrages en verre</b>	<b>70 Verre et ouvrages en verre</b>
Calcin et autres déchets et débris de verre ; verre en masse	<b>70.01</b> Calcin et autres déchets et débris de verre ; verre en masse
Verre en billes (autres que les microsphères du n° 70.18), barres, baguettes ou tubes, non	<b>70.02</b> Verre en billes (autres que les microsphères du n° 70.18), barres, baguettes ou tubes,
Verre dit "coulé", en plaques, feuilles ou profilés, même à couche absorbante,	<b>70.03</b> Verre dit "coulé", en plaques, feuilles ou profilés, même à couche absorbante, réfléchissante ou
Verre étiré ou soufflé, en feuilles, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillé	<b>70.04</b> Verre étiré ou soufflé, en feuilles, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillé
Glace (verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces) en plaques ou en feuilles, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillée	<b>70.05</b> Glace (verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces) en plaques ou en feuilles, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillée
Autres verres trempés de sécurité (ne présentant pas les dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux et autres véhicules)	<b>70.07.19.00</b> Autres verres trempés de sécurité (ne présentant pas les dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux et autres véhicules)
Autres verres formés de feuilles contrecollées, de sécurité (ne présentant pas les dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux et miroirs en verre non encadrés (autres que les miroirs rétroviseurs pour véhicules)	<b>70.07.29.00</b> Autres verres formés de feuilles contrecollées, de sécurité (ne présentant pas les dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux et miroirs en verre non encadrés (autres que les miroirs rétroviseurs pour véhicules)
Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture en verre	<b>70.10.20.00</b> Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture en verre
Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage en verre (autres que les ampoules, les bouchons, couvercles et	<b>70.10.90.00</b> Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, ampoules et autres récipients de transport ou d'emballage en verre (autres que les ampoules, les bouchons, couvercles et
Ampoules et enveloppes tubulaires, ouvertes, et leurs parties, en verre, sans garnitures, Microsphères de verre d'un diamètre n'excédant pas 1 mm	<b>70.11</b> Ampoules et enveloppes tubulaires, ouvertes, et leurs parties, en verre, sans garnitures, <b>70.18.20.00</b> Microsphères de verre d'un diamètre n'excédant pas 1 mm
Fibres de verre (y compris la laine de verre) et ouvrages en ces matières (fils, tissus, par exemple)	<b>70.19</b> Fibres de verre (y compris la laine de verre) et ouvrages en ces matières (fils, tissus, par exemple)
Tissus de stratifils (rovings) destinés à être utilisés dans la fabrication industrielle ou artisanale locale à l'exclusion de tout autre usage	<b>70.19.40</b> Tissus de stratifils (rovings), destinés à être utilisés dans la fabrication industrielle ou artisanale locale à l'exclusion de tout autre usage
<b>Catégorie Fonte, fer et acier (chapitre entier pour l'activité biens intermédiaires-BTP et plus spécifiquement les produits cités ci-après)</b>	<b>72 Fonte, fer et acier (chapitre entier pour l'activité biens intermédiaires- BTP et plus spécifiquement les tarifs définis ci-après)</b>
Fontes brutes et fontes spiegel en gueuses, saumons ou autres formes primaires	<b>72.01</b> Fontes brutes et fontes spiegel en gueuses, saumons ou autres formes primaires
Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus, présentés en rouleaux et destinés au façonnage industriel de tôles nervurées ou ondulées	<b>72.10</b> Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus, présentés en rouleaux et destinés au façonnage industriel de tôles nervurées ou ondulées
Produits laminés plats, en fer ou en acier non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, plaqués ou revêtus, présentés en rouleaux et destinés au façonnage industriel de profilés métalliques	<b>72.12</b> Produits laminés plats, en fer ou en acier non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, plaqués ou revêtus, présentés en rouleaux et destinés au façonnage industriel de profilés métalliques
Produits laminés plats, en fer ou en acier non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, plaqués, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques	<b>72.12.40.00</b> Produits laminés plats, en fer ou en acier non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, plaqués, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques

**TABEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LA LISTE DES MATIERES PREMIERES EXONEREES ET LE TARIF DOUANIER**

Liste des matières premières intégrant un processus de fabrication	Tarif douanier
Fils en fer ou en aciers non alliés autres que non revêtus, même polis, zingués et revêtus d'autres métaux communs, destinés exclusivement à la fabrication d'articles de joinerie ou	<b>72.17.10.00</b> Fils en fer ou en aciers non alliés autres que non revêtus, même polis, zingués et revêtus d'autres métaux communs, destinés exclusivement à la fabrication d'articles de
<b>Catégorie Ouvrages en fonte, fer ou acier</b>	<b>73 Ouvrages en fonte, fer ou acier</b>
Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier	<b>73.04</b> Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier
Autres tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en autres aciers alliés autres que les tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction	<b>73.06.50.00</b> Autres tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en autres aciers alliés autres que les tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour
Autres tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section non circulaire, en autres aciers alliés autres que les tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour	<b>73.06.60.00</b> Autres tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section non circulaire, en autres aciers alliés autres que les tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du
Autres tubes, tuyaux et profilés creux sans soudure ou soudés de section circulaire ou non, en fer ou en aciers non alliés, en aciers inoxydables ou autres aciers alliés autres que ceux utilisés pour oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz	<b>73.06.90.00</b> Autres tubes, tuyaux et profilés creux sans soudure ou soudés de section circulaire ou non, en fer ou en aciers non alliés, en aciers inoxydables ou autres aciers alliés autres que ceux utilisés pour oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz
Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, autres que toitures, charpentes, balustrades, rideaux, grilles, poutres, tôles, feuillards, larges, plats, barres, ..., Réservoirs, fûts, tambours, bisons, boîtes et récipients similaires en fonte, fer ou acier pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), d'une contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage	<b>73.08.90.90</b> Constructions et parties de constructions, en fonte, fer ou acier, autres que toitures, charpentes, balustrades, rideaux, grilles, poutres, tôles, feuillards, larges, plats, <b>73.10.21.00</b> Réservoirs, fûts, tambours, bisons, boîtes et récipients similaires en fonte, fer ou acier pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), d'une contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage
Autres ouvrages en fer ou en acier, forgés ou estampés, mais non autrement travaillés, constituant des parties ou pièces détachées des articles (futs, tambours, bidons, boîtes,...) du 73.10	<b>73.26.19.10</b> Autres ouvrages en fer ou en acier, forgés ou estampés, mais non autrement travaillés, constituant des parties ou pièces détachées des articles (futs, tambours, bidons, boîtes,...) du 73.10
<b>Catégorie Cuivre et ouvrages en cuivre</b>	<b>74 Cuivre et ouvrages en cuivre</b>
Mattes de cuivre ; cuivre de ciment (précipité de cuivre)	<b>74.01</b> Mattes de cuivre ; cuivre de ciment (précipité de cuivre)
Cuivre non affiné ; anodés en cuivre pour affinage électrolytique	<b>74.02</b> Cuivre non affiné ; anodés en cuivre pour affinage électrolytique
Cuivre affiné et alliages de cuivre sous forme brute	<b>74.03</b> Cuivre affiné et alliages de cuivre sous forme brute
Poudres et paillettes de cuivre	<b>74.06</b> Poudres et paillettes de cuivre
Barres et profilés en cuivre	<b>74.07</b> Barres et profilés en cuivre
Fils de cuivre	<b>74.08</b> Fils de cuivre
Torons, câbles, tresses et articles similaires, en cuivre, non isolés pour l'électricité	<b>74.13.00.00</b> Torons, câbles, tresses et articles similaires, en cuivre, non isolés pour l'électricité
<b>Catégorie Nickel et ouvrages en nickel</b>	<b>75 Nickel et ouvrages en nickel</b>
Mattes de nickel, "sinters" d'oxydes de nickel et autres produits intermédiaires de la métallurgie du nickel	<b>75.01</b> Mattes de nickel, "sinters" d'oxydes de nickel et autres produits intermédiaires de la métallurgie du nickel
Nickel sous forme brute	<b>75.02</b> Nickel sous forme brute
Poudres et paillettes de nickel	<b>75.04.00.00</b> Poudres et paillettes de nickel
<b>Catégorie Aluminium et ouvrages en aluminium</b>	<b>76 Aluminium et ouvrages en aluminium</b>
Aluminium sous forme brute	<b>76.01</b> Aluminium sous forme brute
Poudres et paillettes d'aluminium	<b>76.03</b> Poudres et paillettes d'aluminium
Barres et profilés en aluminium	<b>76.04</b> Barres et profilés en aluminium
Fils en aluminium	<b>76.05</b> Fils en aluminium
Tôles et bandes en aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm	<b>76.06</b> Tôles et bandes en aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm
Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matières plastiques ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris)	<b>76.07</b> Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matières plastiques ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris)
Feuilles et bandes minces en aluminium sans support autres que simplement laminées en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matières plastiques ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm	<b>76.07.19.00</b> Feuilles et bandes minces en aluminium sans support autres que simplement laminées en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matières plastiques ou supports similaires) d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm
Tubes et tuyaux en aluminium	<b>76.08</b> Tubes et tuyaux en aluminium
Accessoires de tuyauterie (par exemple raccords, coudes, manchons) en aluminium	<b>76.09.00.00</b> Accessoires de tuyauterie (par exemple raccords, coudes, manchons) en aluminium
Réservoirs, futs, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires en aluminium (y compris les étuis tubulaires rigides ou souples), pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), d'une contenance n'excédant pas 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge	<b>76.12</b> Réservoirs, futs, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires en aluminium (y compris les étuis tubulaires rigides ou souples), pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), d'une contenance n'excédant pas 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge
Autres ouvrages en aluminium	<b>76.16</b> Autres ouvrages en aluminium
<b>Catégorie Plomb et ouvrages en plomb</b>	<b>78 Plomb et ouvrages en plomb</b>
Plomb sous forme brute	<b>78.01</b> Plomb sous forme brute
<b>Catégorie Zinc et ouvrages en zinc</b>	<b>79 Zinc et ouvrages en zinc</b>
Zinc sous forme brute	<b>79.01</b> Zinc sous forme brute
Déchets et débris de zinc	<b>79.02</b> Déchets et débris de zinc
<b>Catégorie Etain et ouvrages en étain</b>	<b>80 Etain et ouvrages en étain</b>
Etain sous forme brute	<b>80.01</b> Etain sous forme brute
<b>Catégorie Autres métaux communs ; cermets ; ouvrages en ces matières</b>	<b>81 Autres métaux communs ; cermets ; ouvrages en ces matières</b>
Chrome sous forme brute ; poudre de chrome	<b>81.12.21.00</b> Chrome sous forme brute ; poudres de chrome
<b>Catégorie Ouvrages divers en métaux communs</b>	<b>83 Ouvrages divers en métaux communs</b>
Cadenas, serrures et verrous (à clef, à secret ou électriques), en métaux communs ; fermoirs et montures-fermoirs comportant une serrure, en métaux communs ; clefs pour ces articles, en métaux communs	<b>83.01</b> Cadenas, serrures et verrous (à clef, à secret ou électriques), en métaux communs ; fermoirs et montures-fermoirs comportant une serrure, en métaux communs ; clefs pour ces articles, en métaux communs
Garnitures, ferrures et articles similaires en métaux communs pour meubles, portes, escaliers, fenêtres, persiennes, carrosseries, articles de sellerie, malles, coffres, coffrets ou autres ouvrages de l'espèce ; patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires, en métaux communs ; roulettes avec monture en métaux communs ; ferme-portes automatiques en métaux communs (à l'exclusion des autres garnitures, ferrures et articles similaires pour véhicules automobiles, patières, porte-chapeaux, supports et articles similaires)	<b>83.02</b> Garnitures, ferrures et articles similaires en métaux communs pour meubles, portes, escaliers, fenêtres, persiennes, carrosseries, articles de sellerie, malles, coffres, coffrets ou autres ouvrages de l'espèce ; patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires, en métaux communs ; roulettes avec monture en métaux communs ; ferme-portes automatiques en métaux communs (l'exonération ne concerne pas les produits des n° 83.02.30 et 83.02.50)

**TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE LA LISTE DES MATIERES PREMIERES EXONEREES ET LE TARIF DOUANIER**

Liste des matières premières intégrant un processus de fabrication	Tarif douanier
Bouchons (y compris les bouchons-couronnes, les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs), couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires pour l’emballage, en métaux communs	<b>83.09</b> Bouchons (y compris les bouchons-couronnes, les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs), couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires pour l’emballage, en métaux communs
Fils, baguettes, tubes, plaques, électrodes et articles similaires, en métaux communs ou en carbures métalliques, enrobés ou fourrés de décapants ou de fondants, pour brasage, soudage ou dépôt de métal ou de carbures métalliques ; fils et baguettes en poudres de métaux communs agglomérées, pour la métallisation par projection	<b>83.11</b> Fils, baguettes, tubes, plaques, électrodes et articles similaires, en métaux communs ou en carbures métalliques, enrobés ou fourrés de décapants ou de fondants, pour brasage, soudage ou dépôt de métal ou de carbures métalliques ; fils et baguettes en poudres de métaux communs agglomérées, pour la métallisation par projection
<b>Catégorie Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques ; parties de ces machines ou appareils</b>	<b>84 Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques ; parties de ces machines ou appareils</b>
Pistolets pulvérisateurs, autres que les extincteurs même chargés, les pistolets aéroglyphes et les appareils similaires, les machines et les appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires, les pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture	<b>84.24.89.00</b> Pistolets pulvérisateurs, autres que les extincteurs même chargés, les pistolets aéroglyphes et les appareils similaires, les machines et les appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires, les pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture
Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n° 84.25 à 84.30 autres que les ascenseurs, les monte-charge ou escaliers mécaniques	<b>84.31.39.00</b> Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n° 84.25 à 84.30 autres que les ascenseurs, les monte-charge ou escaliers mécaniques
Roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles	<b>84.82</b> Roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles
<b>Catégorie Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils</b>	<b>85 Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils</b>
Parties d'accumulateurs électriques	<b>85.07.90.00</b> Parties d'accumulateurs électriques
Fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité, en cuivre	<b>85.44.11.00</b> Fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité, en cuivre
<b>Catégorie Navigation maritime ou fluviale</b>	<b>89 Navigation maritime ou fluviale</b>
Bateaux à moteur, autres qu'à moteur hors-bord, aptes à naviguer, dont la plus grande longueur extérieure de la coque (appendices exclus) < 12 m	<b>89.03.92.99</b> Bateaux à moteur, autres qu'à moteur hors-bord, aptes à naviguer, dont la plus grande longueur extérieure de la coque (appendices exclus) est < 12 m
Bateaux à moteur hors-bord, apte à naviguer, dont la plus grande longueur extérieure de la coque (appendices exclus) = ou > 12 m, autre qu'en kit	<b>89.03.99.19</b> Bateaux à moteur hors-bord, apte à naviguer, dont la plus grande longueur extérieure de la coque (appendices exclus) = ou > 12 m, autre qu'en kit
Bateaux à moteur hors-bord, aptes à naviguer, dont la plus grande longueur extérieure de la coque (appendices exclus) < 12 m, autre qu'en kit	<b>89.03.99.29</b> Bateaux à moteur hors-bord, aptes à naviguer, dont la plus grande longueur extérieure de la coque (appendices exclus) < 12 m, autre qu'en kit
<b>Catégorie Instruments et appareils d'optique, de photographie ou cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision ; instruments et appareils médico-chirurgicaux ; horlogerie ; instrument de musique ; parties et accessoires de ces instruments ou appareils</b>	<b>90 Instruments et appareils d'optique, de photographie ou cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision ; instruments et appareils médico-chirurgicaux ; horlogerie ; instrument de musique ; parties et accessoires de ces instruments ou appareils</b>
Matières polarisantes en feuilles ou en plaques	<b>90.01.20.00</b> Matières polarisantes en feuilles ou en plaques
Verres de lunetterie en verre, travaillés optiquement sur une face	<b>90.01.40.10</b> Verres de lunetterie en verre, travaillés optiquement sur une face
Verres de lunetterie en matières autres que le verre, non utilisables en l'état	<b>90.01.50.10</b> Verres de lunetterie en matières autres que le verre, non utilisables en l'état
<b>Catégorie Jouets, jeux, articles pour divertissements et pour sports ; leurs parties et accessoires</b>	<b>95 Jouets, jeux, articles pour divertissements et pour sports ; leurs parties et accessoires</b>
Ebauches (blanks) destinés à la fabrication locale de planches à voile ou de surf	<b>95.06.29.10</b> Ebauches (blanks) destinés à la fabrication locale de planches à voile ou de surf
<b>Catégorie Ouvrages divers</b>	<b>96 Ouvrages divers</b>
Fermetures à glissière et leurs parties	<b>96.07</b> Fermetures à glissière et leurs parties
Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures	<b>96.16.10.00</b> Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures